

Maison de la famille

La Maison de la Famille regroupe en centre-ville, un lieu dédié à la Petite Enfance et un espace ressources pour les familles. Elle a permis d'augmenter le nombre de places d'accueil de jeunes enfants de la commune de près de 15 %. Les travaux ont démarré à l'été 2018 et la Maison de la Famille a été inaugurée le 25 janvier 2020.

La Maison de la Famille regroupe une crèche avec jardin d'enfants, la coordination Petite Enfance ainsi qu'un espace ressources pour les familles dans un vaste bâtiment en construction en centre-ville, allée des Tullistes, au coeur du Parc des Chênes.



La Maison de la Famille permet ainsi d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour une crèche agrandie (36 places), avec une section "jardin d'enfants" pour faciliter la transition avec l'école maternelle, le tout dans des locaux parfaitement adaptés, modulaires et fonctionnels. Le bureau de la

coordinatrice Petite Enfance est également installé au sein de la Maison de la Famille.



Enfin ce nouvel équipement a permis de créer un Espace ressources pour les familles, dans une démarche préventive. On y propose des ateliers et des conférences sur des thèmes variés : la communication non violente et positive entre parents enfants, les rivalités dans la fratrie, la gestion des émotions, les relations parents-ados...

Les travaux ont commencé à l'été 2018.

La Maison de la Famille a été inaugurée le samedi 25 janvier 2020.

Un bâtiment qualitatif intégré dans un écrin de verdure

Sur ce site exceptionnel par la présence d'arbres séculaires, le bâtiment, imaginé par le cabinet d'architectes Richard Plotier et associés, sera implanté pour fonctionner en symbiose avec la nature. Il se compose de deux corps de bâtiments reliés par une galerie vitrée qui ouvre sur le parc.

La crèche et le jardin d'enfants, dont les façades sont traitées en bois sont implantés en rez-de-chaussée, les 3 salles de vie (petits, moyens et grands) donnant sur les arbres. Chacune des salles donne sur des espaces de jeux extérieurs modulaires, dotés de sols souples.





« C'est un bâtiment fonctionnel qui s'inscrit parfaitement dans son espace boisé. Il offre un beau cadre de vie aux enfants et aux familles accueillis, ainsi qu'aux professionnels qui travaillent dans cet équipement » **se réjouit Damien Jacquemont, adjoint à la Famille et au Sport.** « Nous avons également souhaité que ce bâtiment réponde aux exigences du développement durable en étant doté d'équipements à haute performance énergétique et en favorisant au maximum l'éclairage naturel ».



La crèche-jardin d'enfants est située au rez-de chaussée, dotée de grandes baies vitrées donnant sur les espaces de jeux extérieurs.

Un nouveau parc public



Dans la continuité des espaces extérieurs de la Maison de la Famille et du Parc des Chênes, un nouveau parc public de 2000 m2 sera créé.

A l'ombre d'arbres séculaires, les Écullois pourront profiter de cheminements arborés ou faire une pause dans ce nouveau jardin en cœur de village.

« Nous avons profité de cette opération pour renforcer les espaces de respiration en cœur de ville, favoriser les lieux de promenade et faciliter les circulations entre le Parc des chênes, l'allée des Tullistes, la Place Stengelin et un peu plus bas la Place du Marché » explique Erick Roizard, adjoint à la

Qualité de vie.

EN QUELQUES CHIFFRES

Montant total du projet : 3 millions €

Maison de la Famille : 2,5 millions €

Parc public : 500 000 €

Subventions accordées : 660 000 €

Maison de la Famille : 300 000 € de la Caisse d'Allocations

Familiales (pour la création de places en crèche supplémentaires) et

300 000 € de l'État dans le cadre des grands projets d'investissement.

Parc public : 60 000 € de la Région Auvergne - Rhône-Alpes

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La pose de la 1^{re} pierre de la Maison de la Famille s'est déroulée le samedi 20 octobre. Le maire, Yves-Marie Uhrich, était entouré des nombreux élus, de représentants du cabinet d'architectes Richard Plottier et associés concepteur du projet, de nombreux conseillers municipaux jeunes ainsi que de représentants du monde associatif et de professionnels de la Petite Enfance...



" La pose d'une 1^{re} pierre est plus qu'un événement, c'est un symbole... Le symbole de notre ambition, traduite en action concrète. Le symbole d'un partenariat fructueux, avec les différents acteurs, avec les collectivités territoriales, avec les habitants " a souligné le Maire.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser